

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 16 MARS 2021

Convocations faites le
10/03/2021
Délibération affichée le
18/03/2021

N° Délib : 04/2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE

L'an deux mil vingt et un, le 16 mars, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Était absent excusé : SERGENT Nicolas

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Madame Audrey GOGUET**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2020 de la Commune. Monsieur le Maire s'étant retiré et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, sous la présidence du premier adjoint, vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2020, comme suit :

INVESTISSEMENT		€
Dépenses	Prévus	73.281,04
	Réalisé	64.444,70
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	73.281,04
	Réalisé	40.140,31
	Reste à réaliser	0,00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévus	242.229,68
	Réalisé	187.418,75
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	242.229,68
	Réalisé	255.027,69
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		- 24.304,39
Fonctionnement		67.608,94
Résultat global		43.304,55

Pour copie conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD